

République Française
Département du Bas-Rhin
COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 janvier 2023

Séance ordinaire du **10 janvier 2023** – 20 h 30 – Salle du Conseil, Mairie

Nombre de conseillers	Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
En fonction : 15	Secrétaire de séance : Mme LESNIAK Laurence
Présents : 13	Date de convocation : 03 janvier 2023
Absents : 2	
Nombre de procuration(s) : 0	

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - LESNIAK Laurence
MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER
Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : Mmes GRAUFEL Mélanie et TANGHE Marielle

4. Voirie - Instauration d'un sens interdit au croisement de la RD 215 et de la rue de la Liberté

M. le Maire rappelle aux conseillers que la portion de la rue de la Liberté entre le croisement avec la RD 215 et l'intersection avec les rues Sainte Odile et des Jardins, est actuellement dotée d'un sens interdit sauf riverains.

Suite aux problèmes récurrents de circulation soulevés par les habitants de la rue de la Liberté (vitesse excessive, difficulté de croisement, stationnements gênants, problème de visibilité), le Conseil Municipal, soucieux d'assurer la sécurité des usagers de ce quartier, DECIDE de remplacer le panneau « Sens Interdit sauf riverains » par un panneau « Sens Interdit sauf cyclistes », à l'intersection de la rue de la Liberté et de la RD 215 en venant de Krautergersheim. La circulation se fera dans le sens rue de la Liberté vers la RD 215. Seuls les cyclistes seront autorisés à circuler en double sens dans cette portion de rue.

Cette décision entrera en vigueur dès la pose des panneaux règlementaires et la publication de l'arrêté municipal y relatif.

La secrétaire de séance,
Laurence LESNIAK.



Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 30 janvier 2023
Le Maire,
Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

30 JAN. 2023